https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/16/guestions/QANR5I.16QF18265



16ème legislature

Question N° : 18265	De Mme Clémence Guetté (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Val-de-Marne)				Question écrite
Ministère interrogé > Culture				Ministère attributaire > Culture	
Rubrique >culture		Tête d'analyse >Bai des aides du départer du Val-de-Marne à la Maison des arts de Créteil	nent	Analyse > Baisse des aides du de-Marne à la Maison des arts	^
Question publiée au JO le : 04/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)					

Texte de la question

Mme Clémence Guetté attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur les conséquences de la baisse des subventions accordées par le département du Val-de-Marne à la Maison des arts de Créteil et la dégradation générale des moyens alloués à la culture dans le pays. Le conseil départemental du Val-de-Marne a décidé unilatéralement lors de sa séance du 2 avril 2024 d'abaisser la subvention de fonctionnement de la Maison des arts de Créteil de 150 000 euros (passant de 883 000 euros à 733 000 euros). Cette décision oblige l'établissement à annuler au dernier moment une partie de sa programmation pour la saison 2024-2025 et à fermer un mois et demi à la rentrée prochaine. Il devra réduire son soutien et son accompagnement auprès des artistes et des créateurs et son embauche d'intermittents. La Maison des arts de Créteil est une institution qui a toujours été exemplaire et reconnue dans son engagement auprès des artistes et pour une culture du métissage, ouverte et accessible à tous. Ses activités d'éducation culturelle et artistique sont menacées. Elles sont pourtant essentielles pour la jeunesse et notamment la jeunesse populaire qui n'a souvent pas d'autre accès gratuit à la culture. C'est toute la population du Val-de-Marne qui sera sanctionnée par cette décision injuste. Cette baisse de subvention s'inscrit dans la continuité d'un ensemble de politiques budgétaires d'austérité qui font depuis des années de la culture une variable d'ajustement au niveau de l'État comme des collectivités territoriales. La méthode brutale par laquelle ces coupes ont été annoncées rappelle la façon dont le Gouvernement, encore au mois d'avril 2024, a amputé de plus de 200 millions d'euros le budget alloué à la culture. Il faut à l'inverse réinvestir massivement pour pérenniser le service public de la culture et ses structures de proximité. Ce sont elles qui permettent un accès égalitaire à l'art et à sa pratique. Elle l'interroge donc sur ce qu'elle compte entreprendre pour remédier à la crise dans laquelle ses politiques d'austérité plongent le monde de la culture.